

La Carac lance sa nouvelle gamme assurance vie

La Carac lance sa nouvelle gamme assurance vie sans frais sur versement ⁽¹⁾. Elle s'inscrit dans la continuité des actions novatrices de son plan stratégique « Ambition 2030 », initié au second semestre 2019. Ainsi, depuis le 1^{er} juin 21, cette nouvelle gamme diversifiée offre aux adhérents des services digitalisés et l'expertise des conseillers Carac présents sur tout le territoire, dans les 51 agences et points conseils du réseau commercial de la mutuelle.

La nouvelle gamme de la Carac au cœur de sa stratégie de transformation

Porté par le Président et le Directeur général de la mutuelle, MM. Claude Tarall et Jean-Jacques Berthélé, le plan stratégique Ambition 2030 de la Carac (lancé en juillet 2019) poursuit son déploiement, malgré la crise sanitaire. La refonte de la gamme des produits assurance vie de la Carac est l'aboutissement d'un des chantiers de son plan stratégique, à l'instar du PER Individuel commercialisé depuis octobre 2020.

« Au travers d'Ambition 2030 et forts de notre gestion avisée (avec 12,6 milliards d'actifs gérés), nous renouvelons aujourd'hui nos offres à la rencontre d'une nouvelle clientèle plus large et plus jeune ouverte à la prise de risque dans ses placements et en quête de services. Nous innovons également en pérennisant les frais sur versement à 0% ⁽¹⁾ associés à un conseil expert. Et ce, tout en continuant à servir nos adhérents plus âgés, davantage orientés vers le monosupport » souligne le Président de la Carac, Claude Tarall.

« En parfaite adéquation avec nos valeurs, la digitalisation de nos offres s'appuie sur notre réseau commercial. Ainsi grâce au phygital, nous apportons à nos adhérents un conseil de proximité et des services dématérialisés. Les conseillers Carac sont à l'écoute des besoins et des questions de nos adhérents et des prospects. Ils les accueillent dans les agences ou se déplacent à leur domicile » ajoute Jean-Jacques Berthélé, Directeur général de la Carac.

4 nouveaux contrats, un conseil personnalisé et 0% de frais sur versement ⁽¹⁾

À la Carac, les adhérents se trouvent au cœur du modèle mutualiste et leur satisfaction ainsi que la qualité de nos services restent notre préoccupation majeure. Malgré le contexte financier marqué par une baisse relativement durable des taux, la Carac reste très solide.

« Avec cette nouvelle gamme, nos adhérents accèdent à l'accompagnement personnalisé d'un conseiller tout en bénéficiant de 0% de frais sur tous leurs versements ⁽¹⁾. C'était une demande forte qu'ils avaient exprimée car la baisse du rendement des fonds en euros a conduit à allonger le délai pour amortir les frais sur versement. Cela nous confère aussi un positionnement tout à fait spécifique sur le marché car il est rare de pouvoir cumuler ces deux avantages. De plus, nous avons associé à cette nouvelle gamme de nombreux services digitalisés et sommes en mesure de nous adapter en proposant à nos adhérents un entretien en présentiel ou à distance avec un conseiller. Ils peuvent aussi réaliser eux-mêmes des opérations, par exemple un versement, sur leur espace adhérent » souligne Myriam Souveton, Responsable Marketing et Digitalisation de la mutuelle d'épargne Carac.

« Carac Épargne Patrimoine » et « Carac Épargne Génération » : les nouveaux contrats d'assurance vie multisupports de la Carac

Carac Épargne Patrimoine est un contrat multisupports conçu pour accompagner dans la durée tous ceux qui souhaitent diversifier leur épargne tout en bénéficiant pleinement des atouts de l'assurance vie.

Il offre, par ailleurs, aux adhérents soucieux des enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux, l'accès à un large choix d'unités de compte (UC) socialement responsables et rigoureusement sélectionnées, ainsi que la possibilité d'investir dans des secteurs d'avenir. Ils peuvent également en bénéficier dans le cadre d'une gestion profilée, avec trois profils disponibles.

De plus avec l'option solidaire, 1% des sommes versées par l'adhérent est reversé à une des associations de son choix parmi les six associations partenaires de la Carac (2).



www.lelabelisr.fr, www.finansol.org/pourquoi-un-label, www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin.

Enfin, le contrat proposé par la Carac comporte une garantie plancher et de nombreuses options permettant de s'adapter à tous les besoins : sortie en rente, dynamisation / sécurisation des plus-values, etc.

Carac Épargne Génération est accessible pour les moins de 25 ans (au moment de l'adhésion). Ce contrat multisupports, reflète des valeurs solidaires de la mutuelle, est conçu pour permettre aux parents et grands-parents d'aider financièrement leurs enfants / petits-enfants en leur constituant une épargne dans le cadre fiscal favorable de l'assurance vie. Il est accessible dès la somme de 200 euros, sans limite de plafond ni de durée.

De plus, l'épargne constituée est investie dans des secteurs d'avenir tels que l'environnement, les ressources naturelles et la finance solidaire mais également dans des secteurs proches des centres d'intérêt du jeune public tels que le numérique.



Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.

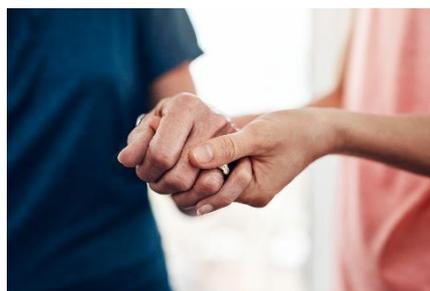
... avec également « Carac Épargne Protection » et « Carac Épargne Solidaire »

À l'écoute de ses adhérents et fidèle à ses valeurs de protection et de solidarité, la Carac continue d'apporter des réponses aux besoins de ses adhérents les plus âgés et les plus vulnérables. Ainsi, la Carac s'apprête à lancer les contrats d'assurance vie monosupport « Carac Epargne Protection » et « Carac Epargne Solidaire » permettant d'allier sécurité financière et résultats.

Carac Épargne Protection est un contrat d'assurance vie monosupport destiné à protéger les personnes vulnérables qui ne peuvent pas prendre de risque avec leur épargne. Ce contrat, qui peut accueillir des versements dans le cadre fiscal de l'épargne handicap, est accessible à partir de 200 euros et peut être alimenté sans plafond de versement au rythme souhaité par son souscripteur.



Carac Épargne Solidaire est, quant à lui, un contrat d'assurance vie monosupport sécurisé dont 1% de chacune des sommes versées par l'adhérent revient à l'une des six associations partenaires⁽²⁾ de la Carac. Conçu pour ceux qui ne souhaitent pas prendre de risque et procéder à des versements à leur rythme, il est accessible à partir de 1 000 euros et comporte une option Epargne Handicap.



La Carac simplifie la vie de ses adhérents tout en adoptant une démarche écoresponsable

La Carac a fait le choix, sous réserve que l'adhérent ou le prospect ait rencontré un conseiller afin de créer son identité numérique, de mettre à disposition une souscription totalement dématérialisée grâce à la signature électronique (« zéro papier »).

Désormais, chaque adhérent dispose de son espace numérique personnel. Il a la possibilité de suivre l'évolution de son épargne, de mettre à jour ses informations personnelles, d'effectuer un versement sur ses contrats et de consulter ses documents contractuels.

Afin d'accompagner les adhérents dans cette démarche écoresponsable, les conseillers sont à leur disposition dans l'utilisation des nouvelles fonctionnalités.

« Nous avons à cœur d'adopter une démarche responsable à tous les niveaux, que ce soit à travers des process « zéro papier » rendus possibles par la digitalisation de nos services, ou à travers notre offre en unités de compte qui comporte de nombreux supports labellisés ISR, Greenfin. Nous proposons également des offres adaptées aux personnes vulnérables ou la possibilité de faire un don à une association », souligne Myriam Souveton.



(1) Frais de gestion appliqués sur l'épargne gérée sur le support Sécurité libellé en euros et sur les supports libellés en unités de compte : 0,90 %

(2) L'adhérent fera son choix entre [Arc-En-Ciel](#), [APF France handicap](#), [Mécénat Chirurgie Cardiaque](#), [l'ODP Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France](#), [Solidarités Nouvelles face au Chômage et l'Unapei](#)).

La Carac

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Fière de son histoire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, la confiance, l'indépendance et la transparence, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations : www.carac.fr

[Facebook/Carac.Épargne](#) - [Twitter/Carac Épargne](#) - [LinkedIn/Carac](#)

Contact presse

Agence Becomingwithsupr
Chrystel Libert
Tél. : 06 52 49 31 30
chrystel.libert@becoming-group.com

Carac

Isabelle Genest
Responsable communication
Tél. : 01 55 61 56 23
igenest@carac.fr